



Compte rendu du comité directeur du 22 octobre 2020

Lieu : Salle de l'aérodrome Chartres Métropole

Membres du comité directeur présents* :

André BOIX, Christophe BOULET, Etienne BRESSON, Patrice CHARTIER, Alain DARRAS, Guy DAVID, Loïc GIRARD, Michel OZOG, Cyrille VALLET, Patrick VALLET

Membres du comité directeur absents excusés :

Patrice SOUCI

Adhérents présents* :

Guillaume FOUCHER, Yves JOUIN, Emmanuel LEFEVRE

À noter : Les membres ne pouvant se déplacer ont pu également suivre la réunion à l'aide de l'application Teams. Un lien a été communiqué à tous les membres.

**Les membres soulignés ci-dessus ont participé à la réunion à distance.*

Début de la réunion à 19h00

Approbation du compte rendu du comité directeur du 27 août 2020

Approbation des membres du comité directeur présents : unanimité.

Point rapide sur la situation sanitaire

Le port du masque devient obligatoire sur l'ensemble des sites du CAC dont le terrain, qu'on soit spectateur ou licencié. Des affiches seront posées à différents endroits du terrain pour rappeler cette règle désormais obligatoire.

Remarques de Michel DAMSTER sur l'élection du président

Suite à une remarque de Michel DAMSTER sur le mode d'élection du président, il est rappelé le texte ci-dessous :

La forme et le contenu des statuts sont librement établis par les fondateurs de l'association. Les exemples de statuts qui peuvent être fournis par l'administration ou certains organismes n'ont pas de caractère obligatoire.

(...)

L'obligation de se conformer à des statuts types, concerne la fédération nationale des chasseurs et les fédérations départementales, interdépartementales et régionales.

L'ensemble du texte est disponible sur le site suivant :

<https://www.associations.gouv.fr/1001-redaction-statuts-association.html>

Nos statuts précisent que le président est élu par l'AG. Ces statuts ont été proposés au vote de l'ensemble des membres du CAC en janvier 2020 et approuvés à l'unanimité. Ce mode d'élection est donc tout à fait légitime.

Assemblée Générale du 22 novembre 2020

La tenue de l'AG sera confirmée en fonction du nombre de participants. Les personnes souhaitant assister à l'AG doivent obligatoirement s'inscrire. Un mail de rappel va être envoyé par le secrétaire. **Nous demandons donc à tous les membres souhaitant participer physiquement à l'AG de bien vouloir s'inscrire avant le 4 novembre.**

Suivant la progression de l'épidémie de COVID, le comité directeur se réserve le droit de repousser la tenue de l'AG à une date ultérieure. La décision sera prise lors d'un comité directeur extraordinaire planifié le 5 novembre prochain.

Merci également aux membres ne souhaitant pas participer pour des raisons sanitaires, mais souhaitant s'exprimer, de bien vouloir donner leur procuration à un membre qui sera présent.

Candidats à un poste au comité directeur

Emmanuel LEFEBVRE et Guillaume FOUCHER intègrent le comité directeur. Leur candidature sera également soumise au vote lors de la prochaine AG.

Candidat à l'élection du président

Patrick Vallet est candidat au poste de président.

Compte rendu de la réunion du CRU du 5 octobre

Lors de cette réunion des associations de la plate-forme de l'aérodrome, Patrick VALLET a rappelé que le CAC est une association au même titre que les autres et qu'il n'était pas normal qu'il soit relégué au deuxième rang, comme cela a été le cas lors de l'organisation de la fête de l'air 2020.

Patrick VALLET a également demandé à Chartres Métropole l'autorisation de voler sur le terrain de l'aérodrome avec des drones FPV ou en double commande avec des modèles de moins de 800g. L'objectif est de pouvoir faire voler des élèves de l'école le mercredi après-midi : réponse en attente.

90 ans de l'ACEL en 2021

Il n'y a pas de date planifiée ou de demande particulière de l'ACEL actuellement, mais nous pourrions envisager de faire voler quelques modèles.

Calendrier 2021

Proposition de la section planeur :

- ◇ Coupe ALPINA 1^{er} et 2 mai 2021
- ◇ GPS Triangle 5 et 6 juin 2021
- ◇ FF2000 ou Electro-xx 25 et 26 septembre 2021

Proposition de la section FPV :

- ◇ Compétition FPV 17 avril 2021
- ◇ Compétition FPV 12 juin 2021
- ◇ Compétition FPV (option) 11 septembre 2021

Le planning général sera communiqué lors de la prochaine AG.

Piste de vol circulaire : où en sommes-nous ?

Le budget initialement prévu par Chartres Métropole serait supprimé, même en 2021.
La section vol circulaire se rendra à la salle Fulbert pour voler.

L'aménagement de la plateforme Jean GUESNON : fixer une date de présentation et choix du projet

Pas de date prévue du fait de la situation COVID.

L'aménagement de la plateforme Jean GUESNON : le point sur son financement

Nous sommes en attente des retours de la décision de l'ANS concernant une subvention.
Un chiffrage a été demandé pour la réfection du parking et des zones de circulation. Il s'élève à 60K€

Achat d'un container de stockage pour la section multi rotor

Le coût s'élève à 1800€ livré. Il devra être monté par les membres.
Il servira à stocker le matériel de la section et libèrera de la place dans le container actuel.
Il sera installé à côté de l'abri de la zone pilote FPV.
Approbation de l'investissement à l'unanimité des membres du comité directeur.

Questions diverses

Les coordonnées GPS de la piste affichées au terrain doivent être modifiées.

Date de la prochaine réunion

Jeudi 5 novembre à 19h en vidéoconférence

Fin de la réunion à 20:50